

SEMINAIRE SUR LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE A L'ASSURANCE AUTOMOBILE

Casablanca les 23 & 24 Octobre 2019

La fraude aux assurances s'organise, s'amplifie et revêt des formes multiples. Elle reste difficile à détecter et à évaluer en termes d'impacts financiers. Mais ses parties visibles suffisent à elles seules, à en faire un risque majeur pour les différents acteurs de l'assurance.

Les compagnies d'assurance au Maroc sont de plus en plus exposées à ce fléau, qui à priori, a conduit à la détérioration de la sinistralité automobile durant l'exercice 2018. D'où la nécessité de mettre en place un plan de prévention et un autre de protection efficaces.

A.R.M CONSULTANTS, fort de la réussite de plusieurs formations spécifiques à l'assurance, vous propose, d'appréhender de façon globale et concrète les facettes de cette fraude, en couvrant à la fois la définition de la feuille de route du dispositif, sa mise en œuvre opérationnelle, et les différents aspects juridiques en amont et en aval de la fraude et ce, à travers l'organisation, à **Casablanca les 23 & 24 octobre 2019**, d'un **séminaire spécialisé dédié à la lutte contre la fraude à l'assurance automobile**.

Ce séminaire sera animé par **Mr Bertrand NERAUDAU** Avocat et formateur spécialisé en assurance, grand spécialiste du sujet en France, ayant animé plusieurs formations sur ce sujet. Il sera accompagné par un juriste Marocain, pour cerner les spécificités du droit national en la matière.

Il est destiné aux Directeurs Généraux, Directeurs Souscriptions et Sinistres, cadres prévention, actuaires, Risk-Manager et responsable d'audit interne et de Contrôle interne des Compagnies et Mutuelles d'assurances Dommages et RC Automobile.

PROGRAMME

JOUR 1:

INTRODUCTION ET NOTIONS PRINCIPALES

- Définition(s) de la fraude à l'assurance de dommages.
- Notions : les fausses déclarations (de risque et de sinistre)
- Les enjeux de la lutte contre la fraude IARD : essai de quantification du phénomène

TYPOLOGIE DES FRAUDEURS

- Les différents profils et motivations
 - o Fraude en amateur
 - o Fraude motivée par un besoin d'argent
 - Fraude en bande organisée

E-mail: formation@armconsultants.ma



TYPOLOGIE DES FRAUDES PAR GARANTIE D'ASSURANCE

- Garanties vol, incendie et responsabilité civile...
 - o Faux événement (faux sinistre...)
 - o Exagérations frauduleuses (étendue du vol exagérée, dommages de l'incendie exagérés...)
- Divers/autres

JOUR 2:

DETECTION DES DOSSIERS SUSPECTS ET PREUVE DE LA FRAUDE

- Détection des dossiers
 - Détection « manuelle » (incohérences, comportements types...)
 - Détection avancée (logiciels...)
- Preuve
 - o Règles et contraintes en matière de preuve (charge de la preuve, etc.).
 - Recherche des preuves (en interne ; avec des moyens externes : détective, huissier de justice...)

PREVENTION ET LA DISSUASION

- La prévention
 - Prévention avant la conclusion du contrat (campagne de sensibilisation) et au moment de la conclusion du contrat (information individualisée et rappels juridiques).
- La dissuasion
 - O Dissuasion au moment de la déclaration de sinistre (pour mettre un terme à un commencement de fraude ou à certaines velléités).

LES SANCTIONS CIVILES

- Nullité du contrat pour fausse déclaration intentionnelle de risque
- Déchéance de garantie pour fausse déclaration intentionnelle de sinistre
- Stratégie alternative (exclusions de garantie, conditions de garanties...)

LES SANCTIONS PENALES

- Les qualifications pénales possibles
- Les peines possibles

E-mail: formation@armconsultants.ma



ANIMATEUR PRINCIPAL:

M. Bertrand NERAUDAU

- BTS Assurances, DESE Actuariat CNAM Paris, Diplômé de l'IEP Paris, DESS Droit des Assurances Université Panthéon Assas Paris, Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat de l'Ecole de Formation du Barreau de Paris;
- Expert en lutte contre la fraude en assurance
- FORMATEUR/ENSEIGNANT SPECIALISE EN ASSURANCES depuis 2003 : ESA Paris, l'Argus de l'Assurance & EFA
- AVOCAT ASSOCIE SELARL NERAUDAU AVOCATS

INFORMATIONS PRATIQUES:

Date et Horaires: 23 et 24 Octobre 2019 de 9H00 à 17h30;

Lieu: Hôtel NOVOTEL CASA CITY CENTER, Casablanca, à communiquer aux inscrits au plutard le 18 Octobre 2019, selon le nombre d'inscrits et les disponibilités;

Modalités d'inscription: Dès réception par fax ou email de votre bulletin d'inscription (signé et cacheté), nous vous confirmons par fax votre inscription;

Frais d'inscription : **6 000 DHS** Hors TVA Soit **7 200** DHS TTC par participant, couvrant les deux journées du séminaire, incluant :

- * La documentation complète du séminaire ;
- Les cafés accueils et pauses café matin et après-midi ;
- * Les repas de midi pris en commun.

E-mail: formation@armconsultants.ma